



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Mai 2015 n° 83

TAP: les enfants au Restaurant Beauséjour



Vendredi 27 mars, de 15h à 16h, et cela pour la troisième fois, les enfants de grande section et de Cours Préparatoire de l'école publique Perrine-Dugué avaient un rendez-vous très attendu dans les cuisines du restaurant Beauséjour.

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP), Sandrine et Stéphane Huchet, les restaurateurs, ont offert la possibilité aux enfants, avec la complicité de Céline, la cuisinière, et sous la surveillance de Mélanie, de fabriquer des " mises en bouche " dans une vraie cuisine de restaurant.

Peser, mélanger, découper, pétrir, cuire, sans oublier le nettoyage, n'ont plus de secrets pour ces enfants. Quant à la dégustation, elle était réservée aux parents puisque chaque élève a ramené chez lui ses fabrications.

Ce programme prévoit quatre séances d'une heure, une fois toutes les deux semaines. Devant le succès remporté par cette première expérience, il est possible qu'elle soit reconduite avec un autre groupe d'élèves au cours du troisième trimestre.



Les seniors face à la délinquance

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse.

Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Quels sont les risques ?

Vous êtes particulièrement exposés aux :

- cambriolages.
- escroqueries.
- abus de faiblesse.
- pickpockets.
- vols à l'arraché.
- arnaques sur internet.

Si vous êtes victime :

- N'opposez aucune résistance votre vie est plus précieuse que vos biens.

- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants.

- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

En cas d'urgence composez le



pour contacter la Gendarmerie ou la Police

Les numéros utiles :

- Numéro d'urgence : 112
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Mon médecin :
- Ma mairie :
- Le gardien d'immeuble :
- Mes voisins :

Carte de crédit perdue ou volée :
0 892 705 705
Opposition chéquier :
0 892 683 208

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Les seniors face aux risques de délinquance



Quelques chiffres !!!

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

Comment s'en préserver ?

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

En cas d'urgence composez le



et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol (bijoux, tableaux...).

Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Connectez-vous vite sur :
<http://www.fait-objets-solus.fr>
Ou téléchargez gratuitement l'application **CambrioListe** pour Apple ou Android

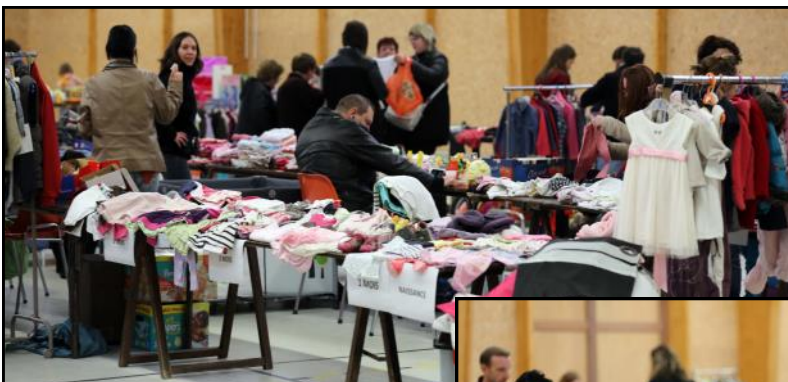
Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Comment se protéger des cambriolages dans les résidences



Braderie petite enfance



Le 29 mars dernier s'est déroulée la troisième édition de la braderie Petite Enfance de l'école Sainte-Marie, à la salle socioculturelle Maxime-Létard.

Les exposants étaient satisfaits de leur journée.

Un grand merci à tous les parents d'élèves qui ont contribué à la réussite de cette journée.



Stage PSC1

La formation à la Prévention Secours Civique niveau 1 s'adresse au grand public, pour personnes âgées de plus de 12 ans. Samedi 28 mars, Anthony Vovard, Céline Besnier et Jean-François Morin ont encadré 10 stagiaires (six femmes et quatre hommes) âgés de 13 à 42 ans, durant toute une journée. Cette formation consiste à informer les stagiaires des différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou sur des mannequins, comme arrêter une hémorragie, réanimer une victime ou procéder à un massage cardio-pulmonaire. Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, des cas concrets qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.

Pour s'inscrire à ce stage, les habitants de Sainte-Suzanne peuvent contacter Anthony Vovard (sapeur pompier volontaire au centre de secours de Sainte-Suzanne) au 06 40 78 83 10 ou contacter Céline Besnier auprès des centres d'incendie et de premiers secours. La formation coûte 55€. Elle est gratuite pour les jeunes de 15 à 30 ans sur présentation du chèque engagement citoyen du "Pass culture sport".



NOUVEAU !!!
PRÈS DE CHEZ VOUS...

ADP'élec
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

.....David PÉRICHET.....

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique
- Ventilation
- Dépannage
- Interphonie
- Sanitaire

Contactez-moi pour 1 étude PERSONNALISÉE et GRATUITE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - David PÉRICHET
53270 SAINTE-SUZANNE
☎ 06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com

Message de la Gendarmerie

Alerte: recrudescence des vols par ruse au préjudice des personnes âgées

Depuis quelques semaines, les unités de gendarmerie de la Mayenne enregistrent une augmentation du nombre de plaintes relatives à des vols d'argent par ruse au préjudice de personnes âgées.

Les personnes âgées (octogénaires, nonagénaires) vivant seules, plutôt à la campagne, sont clairement ciblées par des auteurs de très jeune âge (souvent adolescents), agissant généralement par deux, usant de subterfuges (vente de calendriers, de fleurs séchées, **détecteurs de fumée**) pour s'introduire dans les domiciles et y dérober de l'argent liquide, après avoir détourné l'attention de leurs victimes.

Parallèlement, les brigades de gendarmerie restent régulièrement saisies d'un autre type de vols par ruse (individus usant de fausse qualité: faux agents du gaz, faux électriciens, faux policiers...).

Il convient donc d'être particulièrement vigilants face aux individus effectuant du démarchage.

À noter que la mise en place de détecteurs de fumée, rendue obligatoire à compter du 8 mars dernier, peut également être le prétexte du moment pour s'introduire dans les domiciles de personnes vulnérables. Or, personne n'est habilitée à effectuer des démarchages à domicile pour ce matériel.

Quelques recommandations importantes aux seniors:

- Ne jamais laisser entrer chez vous un individu dont vous ne connaissez pas l'identité,
- Si une personne se présente chez vous en faisant état d'une qualité particulière (agent des eaux, du gaz, gendarmes...), demandez lui une carte professionnelle; si elle n'en présente pas, mettez fin à la visite
- Si la personne qui se présente chez vous se montre insistante ou agressive, n'hésitez pas à contacter tout de suite la police ou la gendarmerie (composez le 17).
- Verrouillez la porte de votre domicile lorsque vous vous absentez même momentanément,
- Soyez très vigilants face à des propos visant à vous attendrir; le but peut aussi être de détourner votre attention,
- Conservez un minimum de valeurs (argent liquide, bijoux) à votre domicile.



A Sainte-Suzanne, les vols et dégradations se multiplient:

La boulangerie pour la 3ème ou quatrième fois,

Le Musée du jouet....

Des figurines données par Roxane Flornoy disparaissent... même lorsqu'elles sont installées dans le lit de la rivière ou scellées.

Cela devient insupportable,

Soyons tous vigilants.

- N'hésitez pas à contacter la gendarmerie (composez le 17), prévenez la mairie de tout acte suspect.

HÔTEL**-RESTAURANT-TRAITEUR
« Beauséjour »
hotelstesuzanne@yahoo.fr
hotelstesuzanne.com
4-6 rue de la Libération
532 70 SAINTE-SUZANNE

SANDRINE et STEPHANE HUCHET 02 43 01 40 31



**La nuit des musées :
Les secrets des enlumineurs**

Le musée de l'Auditoire vous invite à venir découvrir les secrets des enlumineurs. À partir de 20h00 vous pourrez venir rencontrer dame Nika qui vous expliquera les techniques médiévales utilisées pour réaliser ses enluminures exposées à cette occasion.

La projection du dessin animé irlandais « Brendan et le secret de Kells » (à partir de 6 ans) vous est proposée à partir de 21h00.

Brendan et le secret de Kells :

C'est en Irlande au 9ème siècle, dans l'abbaye fortifiée de Kells, que vit Brendan, un jeune moine de douze ans. Avec les autres frères,

Brendan aide à la construction d'une enceinte pour protéger l'abbaye des assauts réguliers des vikings.

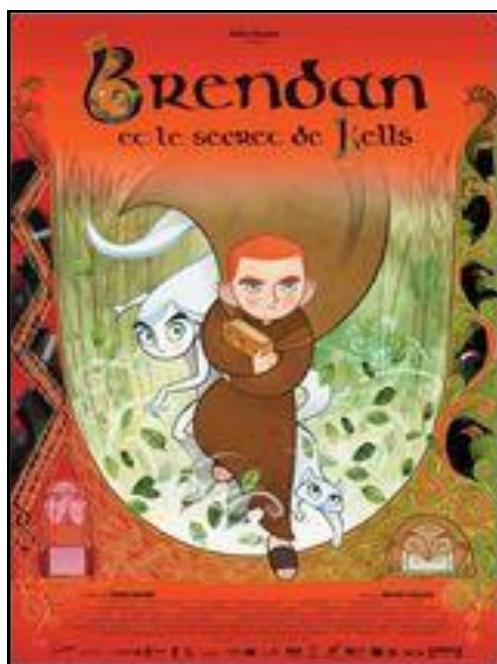
Sa rencontre avec Frère Aidan, célèbre maître enlumineur et "gardien" d'un Livre d'enluminures fabuleux mais inachevé, va l'entraîner dans de fantastiques aventures. Aidan va initier Brendan à l'art de l'enluminure pour lequel le jeune garçon révélera un talent prodigieux. Pour finir le livre et défiant ses propres peurs, Brendan sortira de l'abbaye pour la première fois et entrera dans la forêt enchantée où de dangereuses créatures mythiques se cachent et l'attendent. C'est là qu'il va rencontrer Aisling, la jeune enfant loup qui l'aidera tout au long de son chemin.

Brendan va-t-il réussir sa mission malgré les hordes de vikings qui se rapprochent ? Pourra-t-il prouver que l'art est la meilleure fortification contre les barbares ? (source : *Allo ciné*)

Brendan et le secret de Kells

Un film de Tomm Moore
(c) 2009 Les Armateurs / Cartoon Saloon / Vivi Film / France 2 Cinéma

Entrée gratuite



Musée de l'Auditoire

De Sainte-Suzanne

• **Du 1^{er} juillet au 31 août 2015 :**

- Visite libre : tous les jours de 14h à 18h
 - Tarifs : adulte 1€ / - 18 ans gratuit
- Animations en famille :
 - Tous les jeudis à 15h : « les p'tits médiévaux »
 - Atelier costumes médiévaux pour les 5 à 12 ans

• **Ouvert aux groupes (à partir de 10 personnes) :**

- Toute l'année sur réservation :
 - Visites guidées : l'histoire de Sainte-Suzanne de Guillaume le Conquérant à aujourd'hui en passant par l'inventeur de la Poste publique
 - Ateliers pédagogiques pour les enfants (écoles, centres de loisirs, anniversaires...) :
 - La société médiévale par le costume
 - L'héraldique
 - Le siège d'une forteresse au Moyen-Age
 - Urbanisme et système de défense
 - Les bâtisseurs au Moyen-Age : la corde à 13 nœuds
 - Monnaies médiévales : de la frappe au compte

CONTACT :

Téléphone : 02 43 01 42 65

E-mail : musee-auditoire@coeavons.fr



Le Grand Moulin

De Sainte-Suzanne

Ouvert jusqu'au 15 OCTOBRE 2015

- **Tous les jours (sauf le mercredi en période scolaire) de 14h à 18h**

▪ **Visite semi-guidée à :**

- 14h15, 15h15, 16h15 et 17h15
- Visite commentée de 30 min avec remise en marche des mécanismes + visite libre

- **En juillet et août :**

▪ **Visite complète :**

- Du lundi au vendredi à 11h (durée 1h20)

▪ **Visite semi-guidée à :**

- 14h15, 15h15, 16h15 et 17h15
- Visite commentée de 30 min avec remise en marche des mécanismes + visite libre

▪ **Animations en famille :**

- Tous les mardis à 15h : « les p'tits papetiers »
 - Atelier fabrication du papier pour les 6 à 12 ans
- Tous les mercredis à 10h : « les p'tits meuniers »
 - Atelier fabrication du pain pour les 3 à 6 ans
- Tous les mercredis à 15h : « les p'tits meuniers »
 - Atelier fabrication de pain pour les 7 à 12 ans

• **OUVERT AUX GROUPES (à partir de 10 personnes) :**

- Toute l'année sur réservation
- Visites guidées : le moulin à farine, le moulin à papier, la rotonde, ...
- Ateliers pédagogiques pour les enfants (écoles, centres de loisirs, anniversaires...) :
 - Du blé au pain
 - Fabrication du papier
 - Les couleurs végétales et la teinture au Moyen-Age

CONTACT :

Téléphone : 02 43 90 57 17

E-mail : grand-moulin@coevrons.fr

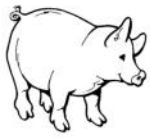
N'hésitez pas à nous contacter, le site peut être réservé pour des groupes

Nouveauté 2015 : la boutique du Grand Moulin

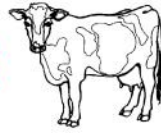
On peut y trouver de nombreux livres consacrés aux moulins, une maquette de moulin à eau, des objets souvenirs et de nombreux jeux de cartes : jeu de Sainte-Suzanne, Tarot, 7 familles au Moyen Age, Aluette...

16-17 mai : le Grand Moulin participe aux Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier



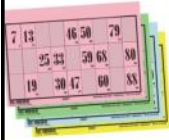


Sainte Suzanne



L'Association Médiéville organise un

GRAND LOTO ALIMENTAIRE



Jeudi 14 mai 2015 - Ascension

Salle socio culturelle

2 500 € de lots à gagner

½ porc, ¼ avant, longues, jambons, jambons fumés, rôtis de porc, côtelettes, entrecôtes, saucissons, poulets, gésiers, bons d'achat...



Animé par Daniel BELLANGER

Loto + -- 3 tirages -- 120 €, 60 € et 40 €

Ouverture des portes à 12h30 - Début des parties 14h00

3 € la carte - 8 € les 3 cartes - 16 € les 7 cartes - 20 € les 10 cartes + 1 gratuite

Apportez un sac isotherme

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

02.4301.4001

Yann et Nathalie

Le rendez-vous des senteurs
des cosmétiques et de la déco

Senteurs et Charme d'Antan

5, rue Henri IV

53270 SAINTE-SUZANNE

Tél : 06.98.99.65.12



Lily Institut



06.85.68.98.09.

Piger Aurélie
14 rue du camp des Anglais
53270 St Suzanne

N'hésitez pas à prendre rendez vous...

Francs-Tireurs Suzannais



Les sections gymnastique des Francs-Tireurs Suzannais ont organisé une tombola à l'occasion des fêtes de Pâques.

Les gagnants des chocolats sont:

Lundi: Gibon Alain,

Mardi: Morteveille Dany,

Jeudi: Rousseau Énora,

Samedi: Blanchard Antoine.

(Deuxième à partir de la gauche, une gagnante: Rousseau Énora)

Nous vous remercions pour votre participation et nous adressons nos félicitations aux gagnants.

Les responsables: Yvette, Nelly, Monique.

" Musiques pour tous "

L'association Musiques pour tous est née en 2001 sous l'impulsion de Jean Foison, pianiste, professeur et jeune retraité et de quelques amis. Son objectif: assurer la promotion de jeunes virtuoses, pianistes, violoncellistes, chanteurs, ainsi que des artistes confirmés. Elle essaie également de proposer des prestations de qualité, en abordant de nombreux genres musicaux et en les mettant à la portée de tous.

Après des débuts discrets, l'association s'est développée progressivement, avec comme ambition de promouvoir la connaissance de la musique, par le biais de concerts commentés et d'échanges musicaux pour tout public.

Des aides financières ont permis l'acquisition d'un piano. Patrick Duquesne, l'un des membres fondateurs, aujourd'hui décédé, a alors lancé l'opération piano baladeur. Transporté avec les moyens du bord, ce piano a servi à proposer des concerts à l'hôpital et dans des maisons de retraite. Un succès!

En 2010, l'association a offert un prix destiné à l'un des finalistes du concours international de piano en Mayenne, créé par Philippe Vert et Jean-Christophe Bergeon. Cette initiative récompense désormais chaque année le 4ème finaliste du concours.

Cette année, le 4ème prix Musiques pour tous du concours international a été remplacé par le premier prix du concours national de Mayenne. Pour la première fois, il a été attribué à un pianiste de 14 ans, Dimitri Weissenberg, petit-fils du virtuose Alexis Weissenberg.

Depuis plusieurs années, Pascal Trégan, animateur du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) confié à Musique pour tous l'organisation de concerts au château de Sainte-Suzanne, au musée archéologique et aux thermes de Jublains, concerts qui ont lieu désormais chaque année.

La commune met, pour sa part, la salle socioculturelle à sa disposition, ce qui permet de produire huit à dix concerts par an. D'année en année, le succès se confirme et le concert du 8 mars, consacré à la musique Klezmer, a réuni plus de 80 personnes.

Les concerts à venir:

Sainte-Suzanne, Salle socioculturelle Maxime-Létard:

Dimanche 17 mai: concert-conférence en hommage à Jean Déré,

Dimanche 31 mai: récital de piano à quatre mains, avec le duo Alter Ego, Hélène Leloup et Clément Gélebart,

Dimanche 28 juin: concert d'art lyrique avec la cantatrice Chérise Lukow et la pianiste Claire Foison.

Sainte-Suzanne, château:

Dimanche 7 juin: quatuor de violoncelles, Les Volutes, créé par Frédéric Borsarello.

En plein air dans la cité:

Samedi 29 août: musique autrichienne populaire par un orchestre d'harmonie de Salzbourg.

La Bazouge-des-Alleux, église:

Vendredi 29 mai: duo de saxophones.

Jublains, thermes:

Dimanche 6 septembre: récital de piano Éric Artz.



Association « Musiques pour tous » propose un

Concert - Conférence

Eclats de musique dans un temps de guerre
(centenaire de la guerre 14-18, hommage à Jean Déré, prix de Rome 1919, qui vécut à Sainte-Suzanne)

Dimanche 17 mai 2015
à Sainte Suzanne
Salle Socioculturelle

Avec exposition

Conférence à 15h
Christiane Lagny Detrez

Concert à 16h30
Trio THALBERG
Violon : G. TORGOMIAN
Violoncelle : F. BORSARELLO
Piano : A. DIDRY-DEMARLE

Interprétation des oeuvres de :
Debussy, Boulanger, Déré, D'Indy

Entrée : 12 euros

Logos: République Française, COEVRONS, Sainte-Suzanne, 14-18 Centenaire, 1918, 14-18 Centenaire.

17 mai 2015 : hommage à Jean Déré, figure suzannaise, Prix de Rome de musique 1919

Le tome I de « Sainte-Suzanne au XX^e siècle », pages 100-101, a présenté ce grand musicien, habitant le manoir des Granges, décédé à La Fousillère (Notre-Dame Saint-Jean) en 1970 et inhumé à Sainte-Suzanne.

Compositeur de la « Grande Guerre », Jean Déré a côtoyé les violoncellistes de son temps : Maurice Maréchal, Pablo Casals, Paul Bazelaire qui ont assisté à la création de ses œuvres. Il a été contemporain de Claude Debussy et Léon Boellmann. Son œuvre a été honorée par le grand prix de Rome de musique en 1919. Jean Déré a été organiste de l'église de Sainte-Suzanne.

Pour honorer sa mémoire et faire valoir son talent, une équipe de passionnés, dont Jeanne Carconne, nièce de Jean Déré, son cousin Guy Métivier, ainsi qu'une équipe de bénévoles en particulier Frédéric Borsarello, Jean Foison président de « Musiques pour tous », et Jean-Claude Dorizon, organisent en sa mémoire, le **dimanche 17 mai 2015 à la salle Maxime-Létard**, une journée souvenir comprenant :

- une **exposition** de ses manuscrits,
- une **conférence** faite par la professeur *Christiane Lagny Detrez*,
- un **concert** avec des œuvres inédites de Jean Déré, et d'autres œuvres interprétées par les membres du *Trio S. Thalberg* : Gérard Torgomian violon, Frédéric Borsarello violoncelle et Antoine Didry Demarle piano, tous diplômés du CNSM de Paris et de prix internationaux,
- enfin une présentation du **violoncelle de guerre de Maurice Maréchal** (copie du violoncelle de la guerre fabriqué dans les tranchées pendant la guerre 1914-1918, surnom : « le Poilu » conservé au musée du Conservatoire de musique de Paris), avec illustration sonore sur ce violoncelle par Frédéric Borsarello.

Cette manifestation exceptionnelle, en hommage à un grand musicien suzannais, a reçu le label national et le parrainage de la *Mission du centenaire 14-18*.

Un dimanche ordinaire à Sainte-Suzanne: 12 avril 2015

Exposition de voitures anciennes place Hubert II de Beaumont : une vingtaine de voitures
Groupe pédestre angevin(Office municipal des sports de la Ville d'Angers) : une cinquantaine de randonneurs(rando 23 km)

Groupe de motards du 49 (Maine-et-Loire) et du 79 (Deux-Sèvres) : une vingtaine de motos



Musiques pour tous: Concert du 31 mai



Concert de " Musiques pour tous " le 31 mai 2015 salle socioculturelle Maxime-Létard

L'association " Musiques pour tous " présente le duo " alter ego " , deux pianistes originaires de la Sarthe dans un récital de piano 4 mains:
Hélène Leloup et Clément Gélébart concertistes confirmés, diplômés du conservatoire de Lyon nous rendent visite pour notre plus grand plaisir. Leur répertoire varié leur permet entre autres, de jouer aussi bien la musique américaine de Gershwin (rhapsodie in blue) que la musique de Debussy (la mer).
Tous deux ont côtoyé des musiciens prestigieux parmi lesquels Roger Muraro, Jean-Claude Pennetier, Georges Pludermacher et bien d'autres.
Le talent de ces deux artistes laisse présager une prestation de haute qualité qui ne manquera pas de ravir les auditeurs.

Nous vous attendons pour réserver

vos places au 02 43 01 48 90 ou 06 15 89 84 77

Tarif: adhérents:12€, enfants et chômeurs: 5€

Plan local d'urbanisme

En date du 14 novembre 2008, la commune a lancé la révision du Plan d'Occupation des Sols et l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. Le PADD a été présenté lors de la séance du conseil municipal du 15 novembre 2013.

Aux termes de diverses présentations et de réunions techniques, il a semblé utile de reprendre quelques points de la carte de synthèse du PADD et d'en modifier les orientations:

<u>Éléments d'orientation</u>	<u>Situation</u>	<u>Modification à apporter</u>
N° 3	Aire de stationnement	Réduction de la surface de stationnement
N° 19 - parking co-voiturage	Zone A	Zone Np
Partie enherbée entre le contournement et la commune (délaissés)	Zone A	Zone Np
N° 21	Emplacement réservé en vue d'une extension du cimetière	Suppression de l'emplacement réservé

Carte de synthèse - PADD Sainte-Suzanne
Orientations générales

- 1 Secteur naturel compris entre le contournement routier et les parties agglomérées du bourg, nuisances acoustiques
-> Maintenir la vocation non constructible du terrain.
- 2 Secteur naturel > arrière de la ZA et perspective paysagère sur le mur de clos... nuisances acoustiques
-> Maintenir la vocation non constructible du terrain.
- 3 Aménagement d'une liaison douce en traversée d'un espace public.
- 4 Parc privé arboré > principe de préservation du motif paysager
- 5 Parc privé arboré. A conserver en espace de respiration
- 6 Opération d'aménagement en cours (lots à bâtir)
- 7 EHPAD et centre de secours
- 8 Espace vert et jardin arboré privé à protéger.
- 9 Espace vert de l'actuelle maison de retraite à protéger d'une urbanisation
- 10 Possibilité de construction d'habitations.

- 11 Parc privé > sensibilité paysagère entrée de ville depuis la route de Sablé/Sarthe
- 12 Parc privé > sensibilité paysagère entrée de ville depuis la route de Sablé/Sarthe
- 13 Espace à l'intérieur d'une perspective remarquable depuis la route de Torcé.
-> Sensibilité paysagère forte. à préserver.
- 14 Réserve pour développement du pôle d'équipements de loisirs
-> principe de création d'une aire de stationnement à proximité du départ des chemins de randonnée «La Rivière»
-> principe de liaison piétonne entre la salle multi-activités et le hameau «La Rivière»
- 15 Terrain enclavé, avec fruitiers
-> principe de préservation d'un terrain d'accompagnement du hameau «La Rivière»
- 16 Parking + aire de covoiturage > route d'Evron
- 17 Principe de préservation et de mise en valeur des douves du château
- 18 Maintenir le terrain pour l'accueil touristique et culturel
- 19 Espace de nature à protéger au cœur de la cité médiévale



Lors du conseil municipal du 03 avril dernier, les modalités de concertation ont été définies comme suit :

exposition à compter du 27 avril jusqu'au 11 mai 2015 à la mairie du document graphique modifié, avec information dans la presse sur cette exposition, information communiquée à toutes les personnes publiques associées,

information sur le site Internet de la commune.

Devenez acteur de votre territoire

PARTICIPER AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DES COÉVRONS

Un outil de démocratie participative à l'échelle d'un territoire

REUNION D'INFORMATION :
Mardi 12 mai 2015 à 18h30 Espace Coévrans
2 Avenue Raoul Vadepiéd - 53600 CHATRES-LA-FORÊT

Renseignements : com@developpement@coevrons.fr
Tel : 02 43 66 32 06

MAIRIE PAYS DE LOIRE
COÉVRONS

Budget (extrait compte-rendu du Conseil)

Le Conseil municipal s'est réuni le 3 avril 2015 pour approuver le compte administratif 2014 et voter le budget Prévisionnel 2015

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - Budget Principal

Section de fonctionnement :	Recettes	1 290 979,16 €
	Dépenses	<u>807 509,30 €</u>
Soit un excédent de l'exercice de		483 469,86 € (résultats 2013 inclus)

Les dépenses concernent le fonctionnement courant des services : frais de personnel administratif et technique, cantine, camping, salle des fêtes, salle socioculturelle, frais des élus, subventions de fonctionnement aux associations, les contributions aux organismes publics, ...

Les recettes proviennent de la fiscalité, des dotations et du fonctionnement des services : loyers, cantine, garderie, camping, salle des fêtes, ...

Section d'investissement :	Recettes	136 216,75 €
	Dépenses	<u>393 891,11 €</u>
Soit un déficit de l'exercice de		- 257 674,36 € (résultats 2013 inclus)

Les principales dépenses ont été :

la réfection de la toiture de l'église (2ème et 3ème tranche)
l'effacement des réseaux du Grand Moulin et du Pont Neuf
la réhabilitation de la salle pour l'Harmonie de Sainte-Suzanne
les réfections de voirie (CR de la Malinière, voirie du Grand Moulin, parking de la Baronnie)
l'acquisition de terrains (rue de la Rivière – terrain HARDY)
l'acquisition de matériel technique (échafaudage) et signalétique urbaine
le remboursement du capital des emprunts.

Les recettes réalisées comprennent principalement :

le remboursement de l'excédent du budget de la Taconnière I, suite à la vente du dernier lot et donc la clôture du budget annexe, les subventions des partenaires pour les travaux engagés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'exposé de Roland GAILLARD, 1^{er} adjoint chargé des Finances,

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2014 du budget principal,

DECIDE de reporter la somme de 483 469,86 € d'excédent de la section de fonctionnement à la ligne budgétaire 002
et la somme de 257 674,36 € de déficit d'investissement à la ligne budgétaire 001.

Restes à réaliser section d'investissement: +2897.08 € (Recettes: 48 231,00 € - Dépenses: 45 333,92 €)

L'excédent de fonctionnement à transférer en section d'investissement est donc de **254 777,28 €** (257 674,36 € - 2897.08 €)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

DECIDE d'affecter la somme de **254 777,28 €** de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement à l'article 1068 conformément à l'inscription prévue au budget 2014.

L'excédent disponible à la fin de l'exercice 2014 est donc de 228 692,58€

L'ENTREPÔT 53

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 725

3, place des charrières

53270 SAINTE-SUZANNE

OUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES

Vente sur palettes
arrivage permanent de lots
Destockage, fin de série ...

Tél : 02.43.01.46.20

Budget Prévisionnel section fonctionnement 2015

Libellé	CA 2013	CA 2014	BP 2015	Variation	Observations
Chapitre 011 - charges à caractère général	328 515,82	301 374,63	302 050,00	0,22%	
Chapitre 012 - charges de personnel	235 015,88	254 171,88	247 090,00	-2,79%	
Chapitre 014 - atténuation de produits	44 817,00	44 293,00	44 293,00	0,00%	
Chapitre 65 - autres charges de gestion courante	104 927,90	96 815,50	115 560,00	19,36%	
Chapitre 66 - charges financières	84 409,86	81 135,27	77 800,00	-4,11%	
Chapitre 67 - charges exceptionnelles	1 312,65	2 000,00	200,00	-90,00%	
022 dépenses imprévus		0,00	0,00		
023 virement à la section investissement		0,00	93 865,00		Déterminé suivant besoins en INV.
042 opérations d'ordre	189 423,13	27 718,96	33 250,00	19,95%	fluctuant suivant opérations de l'année (cessions, demandes du Trésorier, ...)
TOTAL GENERAL	988 422,24	807 509,24	914 108,00	13,20%	

Libellé	CA 2013	CA 2014	BP 2015	Variation	Observations
Chapitre 013 - atténuation de charges	8 303,44	2 488,08	0,00	-100,00%	
Chapitre 70 - produits des services et des domaines	65 053,83	85 598,68	69 760,00	-18,50%	
Chapitre 73 - impôts et taxes	419 283,98	409 130,35	409 216,00	0,02%	
Chapitre 74 - dotations, subventions et participation	361 082,91	339 593,52	312 017,00	-8,12%	
Chapitre 75 - autres produits de gestion courante	85 616,91	102 338,73	96 985,00	-5,23%	
Chapitre 77 - produits exceptionnels	151 600,35	7 401,11	3 500,00	-52,71%	les cessions d'immeubles ne sont pas comptabilisées en fonctionnement au BP
042 opérations d'ordre	11 380,17	200,00	200,00	0,00%	fluctuant suivant opérations de l'année (cessions, demandes du Trésorier, ...)
002 excédent fonctionnement reporté	232 611,46	344 228,69	228 692,58	-33,56%	affectation en investissement: 254 777,28 €
TOTAL DES RECETTES	1 334 933,05	1 290 979,16	1 120 370,58	-13,22%	

346 510,81 483 469,92 206 262,58 excédent prévisionnel 2015

946 750,47 891 678,00 Recettes sans report N-1

Budget suite

A partir du tableau précédent de la section de fonctionnement, Il apparaît une baisse des dépenses de fonctionnement entre 2013 et 2015

Il en est de même pour les recettes:

Les impôts et taxes baissent (409216 € en 2015 pour 419283€ en 2013)

Les dotations sont en baisse de l'ordre de 8%

En 2015 les dotations de l'État ont diminué de 17000 €, il en sera en principe de même en 2016 et 2017!

Cette diminution de 17000€ en 2015 représente environ 4% des recettes fiscales de la commune pour l'année.

Malgré cela, le conseil municipal continue à contenir les dépenses et à ne pas augmenter les taux d'imposition tout en programmant des investissements conséquents:

Taxe d'habitation	20,74 %
Taxe foncière bâtie	22,64 %
Taxe foncière non bâtie	39,62 %

Le tableau ci-dessous récapitule les investissements prévus au budget 2015

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENTS DEPENSES		
Opé/ Article	Libellé	BP 2015
90	Matériel	40 360,00
21571	Camion Benne NISSAN	26 400,00
2188	Appareil-photo pour l'accueil périscolaire et les TAP	160,00
2183	ECOLE - Remplacement photocopieur	800,00
2188	Aire de jeux près de la salle des fêtes	8 000,00
2188	Structure enfants école publique	5 000,00
75	Bâtiments communaux	125,00
21318	École publique – remplacement convecteur	125,00
106	Aménagements ruraux	9 500,00
2111	Délaissés du contournement – acquisition par la commune des terrains appartenant au Département	9 500,00
116	Voirie urbaine	68 105,00
2152	Panneau « Marchés de France »	105,00
2111	acquisition terrain CHARTIER – rue de Sablé	26 000,00
2151	LA CROIX COUVERTE – travaux de voirie et réseaux eaux pluviales	40 000,00
2151	Crédits travaux (voirie, trottoirs, parking, ...)	2 000,00
162	Droit de préemption Urbain Droit de préemption Commerces	6 000,00
2132	Acquisition	6 000,00
TOTAL DES OPERATIONS		124 090,00

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENTS RECETTES		
	Libellé	BP 2015
		-
1328	Subvention régionale – effacement des réseaux Grand Moulin	42 475,00
		42 475,00
Opérations financières		38 000,00
024	Produit des cessions	5 000,00
10222	FCTVA	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00
TOTAL		80 475,00

La fête des Fiancés de Sainte-Suzanne

Mardi 11 août 2015 en soirée, Médiéville 53 organise pour la première année, au cœur de la cité médiévale, la fête des fiancés dont la sainte patronne n'est autre que Sainte Suzanne qui a donné son nom à la ville et qui est fêtée ce jour précis.

Au programme des animations :

Une bénédiction des fiancés futurs mariés (inscription préalable sur fiances.saintesuzanne@gmail.com)

Mise en scène d'un mariage décalé

Suivi, d'un apéritif estival

Ouvrant le « Grand Bal des Célibataires » avec orchestre ouvert à tous

Accompagné de plusieurs offres de restauration payantes

Tous les célibataires intéressés peuvent se faire connaître sur fiances.saintesuzanne@gmail.com pour réserver leur chapeau et leur boîte à la Conciergerie afin d'échanger des messages et favoriser d'heureuses rencontres.

L'équipe organisatrice

Dont Aline Deshayes, Vincent Houllière



Les 6 heures de Sainte Suzanne Dimanche 28 juin 2015

Course de relais pédestre à allure libre.

Ambiance sportive, familiale et amicale.

(Par équipe de 4 coureurs)

Engagement ouvert à tous à partir de 13 ans.

Licence FFA ou certificat médical obligatoire

Inscription jusqu'au 15 juin...5 € par coureur

Inscription entre 16 juin et le 28 juin 9h...17h 7€

Nombre d'équipes limité à 40.

Jeux pour enfants

Animation en chanson

Restauration sur place

Organisé par Médiéville 53

(Médiéville décline toute responsabilité en cas d'accident)

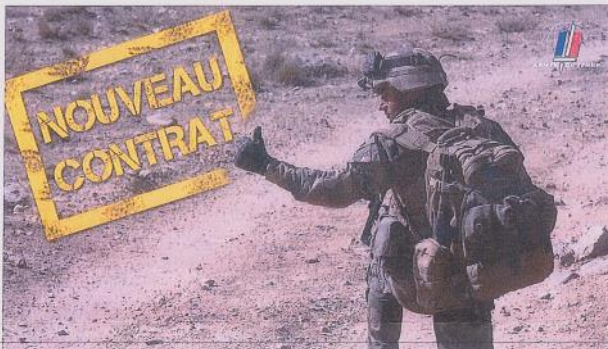
Contact renseignements et inscription

Letard Jean Max 06 83 63 33 70

Boucly Laurette 07 87 86 33 54

[Contrat court] L'armée de Terre, un nouveau contrat !

Pour moi,
Pour les autres
sengager.fr



L'armée de Terre propose désormais un nouveau contrat : un contrat court de deux ans.

Dès aujourd'hui, l'armée de Terre vous propose un nouveau contrat de deux ans, soit un contrat plus court que ceux qu'elle offrait jusque-là.

Pourquoi cette nouvelle offre ?

- Beaucoup d'entre vous ont manifesté leur envie de servir leur pays comme soldat, sans pour autant vouloir en faire leur carrière. Deux ans nous ont paru être la bonne durée pour que vous appreniez les bases du métier de soldat, et que vous puissiez être opérationnel sur le terrain, tout en vous permettant ensuite de reprendre vos études ou une carrière professionnelle dans le civil.
- D'autres nous ont fait part de leur désir de faire leurs preuves comme soldat, malgré leur absence de diplôme. Ce nouveau contrat leur laisse une opportunité de tenter leur chance, afin de poursuivre une carrière militaire si, au terme de ces deux premières années, leurs résultats et leurs notations ont été particulièrement concluants.

Si cette offre vous intéresse, remplissez le formulaire ici : [CONTACTEZ-NOUS](#)

Vous serez rapidement appelés pour un premier entretien dans un CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) afin de concrétiser votre projet professionnel. À vous de jouer !

J'AI 16 ANS ET JE SUIS FRANÇAIS BUREAU DU SERVICE NATIONAL DE RENNES LE RECENSEMENT

POPULATION CONCERNÉE

- les Français (filles et garçons) âgés de 16 ans
doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire dès 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans
doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont acquis la nationalité française, ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée, et la fin du mois suivant.
- les Français ayant la faculté de répudier la nationalité française
peuvent se faire recenser dès 16 ans ou au plus tard dans le mois qui suit leur 19^e anniversaire.

OÙ SE FAIRE RECENSER

- à la mairie du domicile,
- au consulat en cas de résidence habituelle à l'étranger.

Conséquences du recensement

- Le recensement est indispensable
- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...),
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD),
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

SGA
Service général pour l'administration

EN SAVOIR PLUS : Bureau du Service National de Rennes - 62, bd de la Tour d'Auvergne - BP 21 - 35000 RENNES
Tél. : 02 23 44 50 04 ou 50 06 - Fax : 02 23 44 50 77 - ban-ren@dm.sga.defense.gouv.fr
www.defense.gouv.fr (rubrique « Jeunes et JAPD »)



Contrairement à ce qu'a annoncé *Ouest-France* le 11 avril, la création du nouveau RPI *Chammes Sainte-Suzanne* est confirmée par l'Inspection académique.

Tram d'Art

Après une première saison encourageante, l'association Tram d'art s'est réinstallée dans un local plus spacieux, place Hubert II de Beaumont. La boutique a rouvert ses portes au public à l'occasion des journées européennes des métiers d'art le samedi 28 et le dimanche 29 mars dernier.

Tram d'art est une association de six artisans dont le but est de promouvoir les métiers d'art.

Dominique Plessis est tourneur sur bois. C'est **Babeth**, son épouse qui est en charge de la finition des lampes, coupes, miroirs et nombreux objets uniques et originaux qui sont conçus et réalisés par son mari dans des essences variées.

Hervé et Christine Labbé travaillent le verre. Hervé est fileur de perles à la flamme. Il crée des bijoux et des objets en verre de murano. Christine s'est spécialisée dans une technique de travail du verre appelée le " fusing ". Après avoir déposé plusieurs épaisseurs de verre, d'autres matériaux et/ou des oxydes métalliques, elles sont assemblées dans un four à haute température.

Pascal Grignoux travaille le métal pour en faire du mobilier de jardin, de la décoration en forme d'insectes, des animaux et divers objets, tous plus originaux les uns que les autres. Il peut lui-même les installer dans un ensemble paysager qu'il aura conçu.

Paula Mouton, depuis plus de vingt ans, s'est spécialisée dans la décoration de la porcelaine de haute qualité. Elle utilise des métaux précieux pour personnaliser assiettes, plats, soupières, et créer de véritables œuvres d'art. Elle a imaginé des flûtes " cul sec " : des flûtes à champagne en verre ou en cristal qu'elle a décorées et " torturées " .



Chacun dans leur spécialité, les artisans ont décidé de créer des objets sur un thème commun. Cette année sera placée sous le signe du poisson. Ils invitent également d'autres artistes à participer à l'aventure.

Sainte-Suzanne Crée son GDON

Samedi 18 avril s'est réunie à la mairie, sous l'égide de la commune et à l'invitation de Marc Renard, une vingtaine de personnes sensibilisées à la nécessité de lutter contre les animaux nuisibles.

Dans ce but a été créé un GDON (Groupement de Défense des Organismes Nuisibles), affilié à la Fédération départementale FGON de la Mayenne.

Les principales sortes d'animaux nuisibles sont les rongeurs aquatiques déprédateurs (ragondins et rats musqués), le frelon asiatique, le pigeon...

Le GDON de Sainte-Suzanne a élu son bureau: Président: Marc Renard (06.85.56.02.84), Vice Président: Jean-Yves Pichard, Trésorier: Philippe Lefeuvre, Secrétaire: Raymonde Pommier.

- Une lutte collective contre les ragondins sera organisée du 15 octobre au 1er novembre (ruisseaux affluents de l'Erve, Erve, voire étang des Chauvinières...). Elle sera coordonnée dans le temps avec celle des GDON voisins: Voutré, Assé, Torcé-Viviers... Le GDON s'occupera de fournir aux bénévoles les cages, les gants etc...pour que cette opération se passe dans les meilleures conditions de sécurité pour les bénévoles.

Le piégeage des frelons asiatiques peut être opéré dès maintenant. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions de piégeage auprès des membres référents du GDON:

- Bernard Pommier: 02 43 01 41 18,
- Henri Pommier: 02 43 01 41 76,
- Jean-Pierre Gaultier: 02 43 01 31 21

Chasse aux œufs de Pâques



Les bénévoles de *Médiéville* 53 avaient donné rendez-vous aux enfants, dimanche à 11 h, au parc de la Butte Verte. En quelques minutes, les 2 000 œufs en chocolat disséminés dans le parc ont pris place dans les paniers et sacs de la cinquantaine d'enfants qui étaient accompagnés de leurs parents ou grands-parents.



Élections départementales : résultats Sainte-Suzanne

Au centre Julie Jean et Norbert Bouvet, nos nouveaux Conseillers départementaux, entourés de leurs suppléants Georgette Rousselet et Patrick Le Roux.



	Sainte-Suzanne 1er tour 22 mars 2015		Sainte-Suzanne 2e tour 29 mars 2015	
Nombre d'électeurs	733		733	
Nombre de votants	388	52,93%	388	52,93%
Bulletins nuls	12	3.09%/votants	13	3.35%/votants
Bulletins blancs	26	6.70%/votants	34	8,76%/votants
Suffrages exprimés	350	47,75%/inscrits	341	46,52%/inscrits
		% / suffrages exprimés		% / suffrages exprimés
Colette Derieu / Jacques Fourgeaud (Front de gauche)	25	7,14%		
Nathalie Bruneau / Lean-Pierre Olivier (Union de la gauche)	74	21,14%		
Norbert Bouvet / Julie Jean (majorité dépar-	120	34,29%	223	65,40%
Joël Daniel / Marie Alix Le Comte (Front	103	29,43%	118	34,60%
Pierre Cormier / Chantal Gandon (Divers droite)	28	8,00%		
		100,00%		100,00%



Les Animations du CIAP Mai-2015

CIAP / Château/Donjon/Bergerie – Horaires et périodes d'ouverture

du 1er février au 30 juin: 9h45 - 12h30 / 13h30 - 17h15

(sauf les week-end et jours fériés de mai, juin et septembre: 10h - 13h / 14h - 19h)

Gratuit le premier dimanche du mois.

Contact :

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@cg53.fr

www.chateaudesaintesuzanne.fr

Vendredi 8 mai à 16h: visite commentée de la forteresse - Durée 1h15-Tarif: 2€

Dimanche 10 mai de 14h à 18h: les bâtisseurs du Moyen-Âge - toute la famille pourra s'exercer à la gravure sur pierre, l'installation d'un échafaudage contre les remparts du château, la réalisation d'une règle ancienne appelée pige ou bien encore le montage d'arcs de construction - Cour de la forteresse - Gratuit

Jeudi 14 mai à 16h: Visite ludique de la forteresse : **Le château démonté** - Le médiateur invite toute la famille, à l'accompagner le long d'un itinéraire dont les étapes sont constituées de nombreuses séances de manipulation pour le grand plaisir des petits et des grands...

Durée: 1h15 - tarif: 2€

Dimanche 17 mai à 16h, 16h30, 17h, 17h30: les instantanés du CIAP: **Les idées reçues** - Découverte pédagogique et ludique du patrimoine mayennais - Durée: 30 minutes par intervention - Tarif: entrée du CIAP

Dimanche 24 mai de 14h à 18h: cour de la forteresse - **Le camp des chevaliers** - Dame Nika et sire Laurent proposent aux visiteurs de les plonger dans l'univers de la chevalerie afin de leur faire découvrir l'art de la guerre et la vie des chevaliers au Moyen Âge. (Un espace de création de casque et d'épée est spécialement dédié aux plus petits.) - **Gratuit**

Dimanche 31 mai à 16h: Visite contradictoire de la forteresse: **Le vrai du faux** - deux médiateurs, deux voix, deux discours bien différents...Lequel restitue la réalité historique?

Durée: 1h15 - Tarif: 2€

Mercredi 6 mai

Randonnée pédestre au " Montaigu " - 9 km - « FT Suzannais » - Rendez-vous à 14h - refuge du Montaigu

Petite randonnée: Le Montaigu (circuit réduit) - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Sainte-Suzanne (Camping)

Vendredi 8 mai

11h: Place Ambroise de Loré - **Cérémonie du 70ème anniversaire de la victoire 1945** - " commune "

Samedi 9 mai

20h30: salle Maxime-Létard - "**La tribu des femmes**" Denis Péan/lojo Trio/Titi Zaro/Las Hermanas Caronni - 7 chanteuses musiciennes multi-instrumentistes - 1ère partie avec le Conservatoire des Coëvrons - 3C saison culturelle "

Dimanche 10 mai

8h: Concours de pêche aux Chauvinières matin et après midi- "**Truite Suzannaise**"

14h45: Place Hubert II - **visite commentée de la Cité** - « Association des Amis de Sainte-Suzanne »

Jeudi 14 mai - Ascension

14h: salle Maxime-Létard - **Loto alimentaire** - "**Médiéville**"

Entre 8h et 12h: Équipes de cyclotouristes - "**Amicale laïque cyclotourisme d'Évron**"

Samedi 16 mai

de 21h à 01h: Musée de l'auditoire - **Nuit européenne des musées** - " 3C - musée et moulin "

De 14h à 18h: Grand Moulin, hameau de la Rivière - **21èmes journées européennes des moulins et du patrimoine meulier** - " 3C - Association des Amis de Sainte-Suzanne "

Dimanche 17 mai

De 14h à 18h: Grand Moulin, hameau de la Rivière - **21èmes journées européennes des moulins et du patrimoine meulier** - " 3C - Association des Amis de Sainte-Suzanne "

16h30: salle Maxime-Létard - Hommage à Jean Déré - Expo, Concert exceptionnel, conférence - labellisé Centenaire - " Musiques pour tous, 3C, Association des Amis de Sainte-Suzanne, Commune "

Mercredi 20 mai

Randonnée pédestre à Vimarcé - 12 km - Rendez-vous à 14h - refuge du Montaigu - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Vimarcé (circuit réduit) - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

Vendredi 29 mai - Samedi 30 mai - Dimanche 31 mai: Week-end " officiel " Fête des voisins

Dimanche 31 mai

16h: salle Maxime-Létard - **Duo " Alter Ego " Hélène Leloup et Clément Gélebart - Concert Récital de piano 4 mains** - " Association Musiques pour tous "

Mercredi 3 juin

Randonnée pédestre à Lassay-les-Châteaux - 10 km - Rendez-vous à 14h15 - Lassay, place de l'église - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Torcé-Viviers-en-Charnie - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

Samedi 6 juin

De 11h à 15h: Cité-CIAP - Rassemblement de 200 motos dans la cité - " Association caritative Captain'Maël "

Dimanche 7 juin

Fête de la pêche aux Chauvinières avec concours pour les enfants le matin (gratuit) - "**Truite Suzannaise**"

De 8h à 18h: "**Les puces suzannaises**" - brocante - " commerçants "

14h45: musée de l'auditoire - départ de la **promenade des moulins** - " Association des Amis de Sainte-Suzanne "

16h: CIAP - Concert Quatuor de violoncelle "**les volutes**" créé par Frédéric Borsarello - " CIAP-Association Musiques pour tous "

Samedi 13 juin

10h: parc de la Butte verte - Randonnée de l'OTSI de Pouancé - Randonnée découverte - "**OTSI Pouancé**"

18h: Salle Maxime-Létard - Randonnée semi-nocturne - 12-14km - randonnée et soirée - "**COS de la 3C**"

Dimanche 14 juin

14h45: Place Hubert II - **visite commentée de la Cité** - « Association des Amis de Sainte-Suzanne »

Mercredi 17 juin

Randonnée pédestre à Saint-Léger - 10 km le matin, Pique nique, 8 km l'après midi - Rendez-vous à 10h - Plan d'eau de Saint-Léger - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Saint-Léger - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

Jeudi 18 juin

12h: salle Fernand-Bourdin - Buffet campagnard (réservé aux membres du Fil d'argent) - " Amicale du fil d'argent "

Vendredi 19 juin

21h: Place Hubert II, Parc de la Butte verte - Fête de la musique - Anita Tollemer Banda'Suzanne, Chœur de la Cité... " Médiéville53 "

Samedi 20 juin

15h: Donjon et Camp des Anglais (Rendez-vous au CIAP + déplacement en véhicule personnel)

" le donjon roman et le camp de Beugy - conférence Anne Bocquet et Pierre-Yves Laffont - "PCC-CIAP-3C-Association des Amis de Sainte-Suzanne "

Dimanche 21 juin

De 10h à 19h: Château, Cité - Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins: "**le Moyen Âge toujours présent**" - "PCC-CIAP-3C-Association des Amis de Sainte-Suzanne "

Tout l'après midi: école Sainte-Marie - kermesse "**APE école Sainte-Marie**"

Vendredi 26 juin

20h30: cour de l'école Perrine Dugué - fête de l'école publique - " **APE école Perrine Dugué**"

Dimanche 28 juin

De 10h à 19h: Cité-Grand Moulin - " Les six heures de Sainte-Suzanne " - course-relais - " Médiéville 53 "

16h: salle Maxime Létard - Concert d'art lyrique avec la cantatrice Chérise Lukow et la pianiste Claire Foison - "Association Musiques pour tous "